

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Crèche / Accueil de loisirs / Etudes surveillées / Restauration scolaire

DOCUMENTS A FOURNIR

Attention : Même si l'école fréquentée par votre enfant peut vous demander des documents similaires car les activités scolaires relèvent de l'Education Nationale et non de la mairie de Saint Saturnin les Avignon, ces documents sont obligatoires pour l'accueil de vos enfants.

Documents obligatoires à fournir

Veuillez-vous munir des photocopies nécessaires avant de déposer le dossier unique d'inscription

- Feuilles A et B dûment complétées et signées
- Photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance ou attestation électricité, gaz, eau, internet, téléphone fixe)
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant (pour le contrôle des vaccins obligatoires) sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile 2022-2023
 Les familles sont <u>vivement</u> encouragées à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels les enfants peuvent être exposés en participant aux activités ou à vérifier la couverture garantie par leur assurance.
- Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour la première fois, veuillez joindre un RIB
- Cas particuliers :
 - En cas de situation particulière de l'autorité parentale, un document administratif de décision de justice devra être <u>impérativement</u> fourni pour application de toute décision (Copie de jugement fixant l'autorité parentale)
 - En cas d'allergie, joindre le certificat médical mentionnant l'allergie et fournir un PAI (Protocole d'Accueil individualisé)
- Justificatif d'allocataire CAF ou MSA avec quotient familiale de moins de 3 mois **OU** Avis d'imposition année N-2 (1 ex. par famille)

Si vous ne souhaitez pas fournir de justificatifs, le tarif maximum du service utilisé, vous sera appliqué.

- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire (pour chacun des parents)
- Attestation de travail fournie par l'employeur (pour chacun des parents)

Documents complémentaires à fournir pour le service de la crèche

- Fiche Protocoles d'actions et de conduites à tenir (Situation d'urgence-Accident-Maladie Aigue)
- Fiche Autorisation d'administration de médicaments (délivré par le médecin)
- Certificat d'aptitude à vivre en collectivité (délivré par le médecin)